



## La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)



En cette année 2025 qui s'ouvre sur des perspectives de stabilité encore trop incertaines, le Président de la CFR, son Conseil d'administration, ses Commissions, ses Délégués régionaux et départementaux et l'ensemble des bénévoles détachés par les Membres de la CFR, toujours aussi présents dans la conduite des réflexions et actions auxquelles ils participent activement, vous présentent leurs vœux les meilleurs pour une année 2025 toujours constructive dans nos projets. Gageons que la prise en compte de nos revendications occupe l'actualité au profit de nos mandants et réservons ensemble une pensée particulière à toutes celles et ceux qui ont été affectés par la disparition d'un proche.

Le Président, Pierre Erbs

### Réunion du Bureau du 13 janvier 2025

**Actualités :** La CFR sera très attentive au contenu de politique générale présenté par le Premier ministre au Parlement. Elle rappelle, notamment, que l'abattement fiscal de 10% consenti aux retraités l'a été sous le Gouvernement de R. Barre en 1978 pour atténuer la perte de revenus lors du passage de l'activité à la retraite ; la lettre au Premier ministre et le communiqué de presse proposés par la Commission « Retraite » (cf. ci-dessous) sont validés par le Bureau (voir annexes 1 et 2). Sur le sujet de la suspension/abrogation de la réforme de 2023 en discussion et de diverses propositions qui émergent quant à l'orientation vers une part de capitalisation, la CFR rappelle que sa proposition pour une retraite universelle reste d'une actualité majeure.

**Accompagnement « LinkedIn » :** Sur proposition du Président pour le développement du nombre des abonnés et pour une meilleure diffusion des messages le Bureau donne son accord pour confier cette tâche à LAB & Cie.

**Situation financière à fin 2024 :** Le Bureau valide l'arrêté des comptes (résultat et bilan) au 31 décembre 2024 présenté par le trésorier.

**Questions diverses :** Un contact sera pris par M. Riquier avec France Services pour améliorer l'accès aux prestations SNCF notamment pour l'acquisition de billets de trains absente des guichets qui ont été fermés. M. Le Goff a eu un contact avec un responsable de Mutualia qui lui a confirmé l'engagement de publier des encarts publicitaires dans les revues des associations.

### Commission « Emploi des seniors » du 23 décembre 2024

**Lettres adressées aux décideurs publics :** Les différents courriers adressés aux ministres et aux présidents des commissions des affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat n'ont reçu aucune réponse ; la motion de censure qui a renversé le gouvernement n'ayant pas été un facteur favorable pour cela. La décision est arrêtée de renouveler l'envoi de lettres au Premier ministre et à la Ministre du Travail avec une demande de rendez-vous.

**Seniors Force Plus :** C. Waret précise que cette association a élaboré un index seniors « Senior Score » - novateur pour l'amélioration des perspectives d'emploi des travailleurs seniors - testé sur des entreprises du CAC 40 sur la base d'un questionnaire. L'association est à la recherche de partenaires ; une rencontre sera organisée avec ses responsables.

**Recherche de compétences pour la commission :** Y. Jourd'hui est chargée de prendre contact avec l'ANR et la FNAR (F. Vézier et P. Conti) pour élargir le nombre de participants à la commission.

### Commission « Retraite » du 13 janvier 2025

**Actualités retraite :** À la veille de la déclaration de politique générale, les discussions « animées » sur la suppression de l'abattement fiscal de 10% dont bénéficie les retraités font l'objet d'un rappel des conditions d'octroi de cet avantage lié à la perte de revenus lors du passage de l'activité à la retraite. La commission considère qu'une participation à l'effort du redressement des finances publiques n'a pas à être écartée sous réserve qu'elle ne soit pas supportée par les seuls retraités. À cet effet, un projet de lettre au Premier ministre et un projet de communiqué de presse s'élevant contre toute discrimination seront proposés par F. Vézier pour être soumis au Bureau pour validation. Sur la revalorisation des retraites de base, il est noté que cette dernière est conforme au texte en vigueur en la matière. La lettre au Président du COR sur les propositions de la CFR sur les pensions de réversion est en attente de réponse.

**Questions diverses :** Le sujet de la retraite par capitalisation fait l'objet de discussions constructives ; il permet de rappeler que le système universel - et sa gestion équilibrée - défendu depuis toujours par la CFR protège notre système par répartition indispensable au maintien d'une solidarité intergénérationnelle bien admise et donc bien comprise.

**IMPORTANT :** Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles



**LES POSTS « LinkedIn » du MOIS**

**NOUVEAU :** Dans le but de promouvoir l'information de la CFR en s'abonnant au réseau social « LinkedIn », le Comité de rédaction des réseaux sociaux de la CFR rédige hebdomadairement des posts qui seront dorénavant publiés dans le tableau ci-dessous à la suite des numéros du CFR Échos.

DOMAINES CONCERNÉS	CONTENUS/RENDICATIONS
<p><b>La CFR vigilante</b></p> <p>...</p> <p><b>Elle s'indigne !</b></p>	<p>En cette période de vœux la CFR souhaite tout naturellement que des avancées significatives puissent être réalisées dans les domaines qui lui tiennent à cœur et tout particulièrement que soit repris le chantier du système universel de retraite qui seul permettra de garantir la pérennité de la retraite par répartition.</p> <p>La retraite, oui, mais en bonne santé ! Une étude récente montre que l'espérance de vie à 65 ans a connu de nouveaux progrès après la pandémie du Covid. Mais cet allongement de l'espérance de vie doit se faire autant que possible en bonne santé et la loi grand âge qui est promise depuis un certain temps est indispensable pour atteindre cet objectif. Là aussi la CFR souhaite que le Parlement soit saisi rapidement du sujet.</p> <p style="text-align: right;"><i>6 janvier 2025</i></p> <p>Cessons de dire n'importe quoi ! Non, les retraités ne bénéficient pas d'un abattement pour frais professionnels sur leur revenu imposable. Contrairement aux contre-vérités reprises par les uns ou par les autres, les 10% d'abattement plafonnés qui s'appliquent aux revenus des retraités n'ont rien à voir avec l'abattement pour frais professionnels dont bénéficient les salariés. Il s'agit d'une mesure prise en 1978 pour compenser la perte de pouvoir d'achat que subissent les retraités lorsqu'ils arrivent à la retraite. Il s'agit d'une mesure parfaitement justifiée car cette perte se situe couramment à 40% du revenu d'activité voire au-delà. Le débat qui s'ouvre sur les voies et moyens du rétablissement des comptes publics ne peut s'appuyer sur des arguments sans fondement. Les retraités ne bénéficient pas de privilèges indus. La Confédération Française des Retraités en appelle à la bonne foi de tous.</p> <p style="text-align: right;"><i>13 janvier 2025</i></p>
<p><b>Autonomie</b></p>	<p><b>Pas de post pour ce mois</b></p>
<p><b>Emploi des Seniors</b></p>	<p><b>Pas de post pour ce mois</b></p>
<p><b>Retraite</b></p>	<p>En ce début d'année et en période de vœux, s'il est un souhait que formule la Confédération Française des Retraités c'est que soit consolidé notre système de retraite par répartition. Sans réforme celui-ci est condamné. Nous souhaitons que reprennent les travaux, déjà engagés, mais hélas abandonnés, qui visaient à mettre en place un système universel de retraite reposant sur la solidarité nationale, donnant à tous les mêmes droits et permettant à chacun de décider de son âge de départ en retraite. Les blocages doivent être dépassés. De nouvelles voies pourraient sans doute être explorées et la CFR forme le vœu qu'une réelle volonté se dégage pour aller dans cette direction. Toute avancée sera la bienvenue.</p> <p style="text-align: right;"><i>3 janvier 2025</i></p>
<p><b>Santé</b></p>	<p><b>Pas de post pour ce mois</b></p>



## TABLEAU DE SYNTHÈSE DES PRINCIPALES ACTIONS CONDUITES EN 2024

Une année 2024 teintée de réussites (J.O., N.D. Paris) mais aussi, hélas, d'échecs cuisants, notamment sur le plan politique (embrouillaminis électoraux regrettables avec un Parlement devenu difficilement gérable) auquel s'ajoute, tragiquement, les conflits en cours qui ne cessent de s'éterniser. Ces instabilités générales sont peu propices à faire en sorte que les projets de réformes nécessaires pour préparer l'avenir puissent se réaliser. Dans ce contexte, la CFR reste mobilisée dans la défense des intérêts moraux et matériels des adhérents de ses membres en ne cessant d'intervenir auprès des décideurs publics qui se succèdent à un rythme préjudiciable pas seulement pour notre corps social mais aussi pour l'image de notre Pays dans le concert des Nations.

NATURE DE L'ACTION	CONTENU DESCRIPTIF	RÉSULTATS		DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
		RÉSUMÉS	SUIVI D'EFFET O/N	
<b>Représentativité de la CFR</b>		Rappel des grands principes portés par la CFR	OUI	Communiqué de presse n°147
<b>Dissolution de l'Assemblée Nationale/Gouvernements Colloque « Emploi des Seniors » Intervention au C.E.S.E.</b>	<b>Revendications : retraite, autonomie, grand âge, fin de vie et emploi des seniors. Un projet de société et un défi pour les politiques Publiques Rappel de la position de la CFR sur perte d'autonomie</b>	Lettres au Premiers Ministres, aux Ministres concernés et aux Groupes parlementaires. L'emploi des seniors en France et en Europe, casser les idées reçues. Financement par cotisation de solidarité nationale de type CSG.	OUI OUI OUI	CFR Échos n°121, 122 et annexes CFR Échos N°113, annexe et n°114 CFR Échos n°113
<b>Pouvoir d'achat</b>			En cours d'analyse	CFR Échos n°124
<b>Cotisation maladie 1% sur retraites complémentaires Cotisation complémentaire santé</b>	<b>Rejet de la QPC par le tribunal de Paris</b> <b>Audition de la CFR au Sénat</b> <b>Négociation contrat « Mutualia »</b>	Procédure pour avis auprès de la Cour de Justice de l'Union Européenne. Dénonciation de l'état discriminatoire réservé aux retraités. Hausse de 6% à 8 % selon niveaux.	OUI OUI	CFR Échos n°117 CFR Échos n°123
<b>Réformes votées/attendues</b>	<b>Un report insupportable de l'indexation ; lettre au Ministre du 18 octobre. Création d'un système universel. Lettre au Premier ministre du 3 mai et au Président COR du 10 juillet. Conclusions de la CMP du 19 mars. Examen proposition de loi.</b>	Rappel de l'atteinte au pouvoir d'achat : érosion continue du niveau de vie, hausse des cotisations complémentaires santé. Propositions CFR sur pensions de réversion. Rappel du SPDA, abandon regrettable du principe de la loi de programmation sur 5 ans. Prise en charge de la perte d'autonomie.	OUI OUI, attente réponse COR OUI	CFR Échos n°116, 122 et annexe, CP n°148, n°123+lettre en annexe CFR Échos n°119 CFR Échos n° 116
<b>COMMUNICATION EXTERNE &amp; INTERNE</b>	<b>Participation à une conférence débat de la TDTE. Promotion de l'information via les réseaux sociaux. Poursuite des réunions en visioconférence.</b>	Thème : Le bénévolat au cœur de la retraite. Présence dans le réseau social « LinkedIn » avec rédaction de posts hebdomadaires. Réunions des Commissions, Bureau et Comité rédaction Réseaux sociaux.	OUI OUI OUI	CFR Échos n°121 CFR Échos N°113 et annexe Utilisation « Zoom »
<b>Contacts des Délégués avec les Parlementaires</b>	<b>Thèmes récurrents : le pouvoir d'achat et l'inflation, l'autonomie et l'emploi des seniors.</b>	Contacts réguliers avec les Délégués.	OUI	CFR Échos » n° 122 et 123
<b>Travaux des Commissions</b>	<b>Autonomie</b> – Intervention au CESE sur la perte d'autonomie. Valorisation de l'engagement des bénévoles. <b>Emploi des Seniors</b> – Constat du succès du colloque. Loi travail. Lettre et note à la Ministre du 7 octobre. <b>Europe</b> – Participation à l'Exco de AGE Platform Europe. Présence active aux CA, AG ainsi que dans les Task Forces. <b>Retraite</b> – Lettre au COR sur les pensions de réversion. La réforme des retraites sujet redevenant récurrent. <b>Santé</b> – Réflexion sur la prévention, projet ICOPE. Projet Fin de vie. Rencontre avec la FNMF sur les comptes sociaux. <b>Réseau délégués CFR</b> – Des départements sont toujours à pourvoir.	Toutes ces actions sont détaillées dans les comptes rendus d'activité.	OUI	Les numéros mensuels de CFR Échos 2024 (113 à 124 inclus) dont « Spécial Assemblée générale 2024 » (n°118) » et leurs annexes, tous disponibles sur le site. Numéros trimestriels de AGE News France 2024. Les comptes rendus et les rapports d'activité présentés en AGO/CFR, Les publications sur le site : <a href="http://www.retraite-cfr.fr">www.retraite-cfr.fr</a>